

# Bulletin d'inscription 2023/2024

## Théâtre amateurs Cie La Tribouille

Indiquez  
votre  
choix

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adulte

Moins de 18 ans

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Ci-joint  un chèque de ..... euros

Ou  3 chèques de ..... euros

Ou  autre .....

Moyens de paiement : Chèques à l'ordre de La Tribouille, espèces, chèques ANCV. Carte blanche.

**Les absences répétées et surtout les abandons pénalisent le travail du groupe constitué en début d'année. C'est pourquoi toute inscription est définitive. La compagnie ne rembourse pas les cotisations versées sauf dans les cas dits « de force majeure » (perte d'emploi, déménagement, changement de situation familiale...) justifiés et ce, quelle que soit la période de l'année.**

Je n'autorise pas La Tribouille à utiliser des prises de vue (photo ou film) de l'inscrit pour les besoins du site Internet et de la communication générale de cette activité (bulletins d'inscription, affichettes des spectacles....).

Bulletin à renvoyer  
avant le 30/06/2023 à :  
**Cie LA TRIBOUILLE Bloc13**  
**23 Boulevard de Chantenay**  
**44100 NANTES**

SIGNATURE

### Le Mercredi

<p><b>Séance : 8-11 ans</b> <b>14 h00 – 15 h 30</b> <b>Salle Marion Cahour</b> 18 rue de Savenay</p>	
<p><b>Séance : 13 / 16 ans</b> <b>16 h00 – 17 h 30</b> <b>Salle Marion Cahour</b> 18 rue de Savenay</p>	
<p><b>Séance : 12/ 15 ans</b> <b>14 h 30 – 16 h 00</b> <b>Maison de Quartier de l'île</b> 2 rue Conan Mériadec</p>	
<p><b>Séance : Adultes</b> <b>20 h 30 – 22 h 30</b> <b>Maison de Quartier Madeleine</b> <b>Champ de Mars</b> 22 rue Emile Péhant</p>	

### Le Jeudi

<p><b>Séance : Adultes</b> <b>18h00 – 20h00</b> <b>Maison des Confluences</b> 4 Place du Muguet Nantais</p>	
<p><b>Séance : Adultes</b> <b>20 h 30 – 22 h 30</b> <b>Salle Crapaudine</b> Parc de la Crapaudine rue des Gobelets</p>	

# Modalités d'inscription

## Les tarifs pour l'année 2023/2024

Comme chaque année des réductions sont accordées en fonction de vos revenus. Ainsi suivant votre quotient familial, vous pourrez bénéficier de 30%, 20% ou 10% de réduction.

Pour calculer votre quotient :

Il faut diviser le montant total de vos revenus bruts annuels (avant tout abattement) par 12, ajouter le montant mensuel des prestations sociales et diviser cette somme par le nombre de parts.

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu brut annuel}}{12} + \frac{\text{Prestations sociales mensuelles}}{\text{Nombre de parts}}$$

Le résultat obtenu est à rapporter dans le tableau ci-dessous :

### Les Quotients Familiaux

QF1	Inférieur à 550	30% de réduction soit 315 €
QF2	De 551 à 850	20% de réduction soit 360 €
QF3	De 851 à 1250	10% de réduction soit 405 €
QF4	Au delà de 1251	450 €

**LORS DES INSCRIPTIONS, MERCI DE VOUS MUNIR DE VOTRE DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION, AINSI QUE DU MONTANT DE VOS PRESTATIONS SOCIALES MENSUELLES AFIN DE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL.**

Dispositif carte blanche Ville de Nantes  
et chèques vacances (ANCV) acceptés

### Inscriptions avant le 30/06/2023

Par courrier : **Cie LA TRIBOUILLE, Bloc13,**

**23 Boulevard de Chantenay 44100 NANTES**

Par téléphone : **07 69 37 21 29**

Par mail : **inscription@tribouille.fr**

**Attention** : toute année commencée est due !  
Un remboursement de cotisation ne pourra être effectué en cours d'année, sauf pour un cas de force majeure justifié : déménagement, perte d'emploi, etc...

